

pratiquée sur une vaste échelle aux Etats-Unis, offre les principaux avantages suivants :

- 1^o Le foin conserve tout son arôme et toute sa force nutritive ;
- 2^o Il ne perd pas ses graines, ne se charge pas de poussière ;
- 3^o La pluie à laquelle il est quelquefois exposé ne le mouille qu'à l'extérieur ;
- 4^o La grande densité qu'il acquiert le rend plus difficilement inflammable ;
- 5^o La réduction de son volume au septième de celui qu'il occupe ordinairement dans les granges, fait qu'il faut beaucoup moins d'espace pour le loger et apporte en outre, une plus grande facilité et une plus grande économie dans les transports ;
- 6^o Enfin le foin se conserve sans altération pendant des années entières.

Malgré tous ces avantages, les cultivateurs n'adoptent pas ce moyen de conserver les produits de leurs prairies : on ne peut les en blâmer, parce que, au point de vue économique, le seul autorisé par une pratique intelligente, le frais d'établissement d'une machine à presser absorbent et au-delà les bénéfices qu'on peut se promettre de son emploi, dans les circonstances ordinaires.

Il y a toutefois une circonstance où de toute nécessité le foin doit être pressé, c'est lorsque la facilité des débouchés permet de profiter du haut prix du marché ; il faut alors aussi faciliter le transport du fourrage, si l'on veut réaliser des profits considérables.

On peut dans ce cas louer une machine à presser, et même en supporter les frais d'achat, si l'on veut se livrer à une spéculation qui doit durer quelques années. C'est affaire de calcul : les circonstances particulières en donnent la solution.

Le foin pressé ne doit pas être donné aux animaux dans cet état de dureté que lui donne le pressage. Il faut préalablement lui rendre son élasticité première soit en l'exposant à l'air, soit en le soumettant à une manipulation quelconque.

20. *En meules.*—Il y a deux espèces de meules : les temporaires et les permanentes.

Les meules temporaires sont celles qu'on élève pour un temps très-court, jusqu'à ce que le foin ait fermenté et perdu la plus grande partie de son eau de végétation, que le fanage n'a pu dissiper. Elles sont établies dans la prairie même, dans sa partie la plus élevée et aussi près du chemin que possible, afin de faciliter plus tard le chargement des charrettes. On leur donne ordinairement une forme ronde et quelque peu conique, ayant soin d'y tasser le foin aussi également que possible. On ratelle les parois de la meule pour en faire tomber les brins qui ne tiennent pas.

Les meules permanentes servent à conserver le foin jusqu'à l'époque de sa consommation par le bétail. On les construit ordinairement près des granges.

Elles doivent être élevées avec beaucoup de soin, isolées du sol par un bon lit de paille qui les préserve de l'humidité de la terre. Elles sont généralement de forme carrée, oblongue, présentant leur paroi la moins large au nord-est d'où nous viennent les vents pluvieux.

Leur sommet se termine en pointe, le milieu est renflé et le bas va en se rétrécissant légèrement.

Si l'on préfère une meule ronde, on la monte contre une forte perche de bois, placée perpendiculairement et fortement fixée en terre, au centre même de l'emplacement. Cette perche doit excéder d'un pied ou moins la hauteur de la meule afin qu'à son sommet on puisse attacher la paille qui doit servir de couverture à la meule.

Le foin est mis par couches bien régulières et fortement tassé : on peigne la meule avec un râteau, bien plus, on coupe tous les brins qui dépassent, on lui donne une forme régulière, une surface bien égale, afin que l'humidité n'y pénètre pas. On creuse tout autour de la meule un petit fossé destiné à recevoir les eaux pluviales et à les porter au loin, et, pour empêcher l'infiltration de l'eau dans le corps même de la meule, on recouvre cette dernière d'un chapeau en paille, formé par de petites gerbes de paille que l'on pose en recouvrant les unes sur les autres, comme le bardeau de nos toits.

Le foin en meules se conserve très-longtemps : il y acquiert de la qualité. Il se tasse tellement que lorsqu'on en a besoin pour la consommation, il devient quelquefois trop long et trop difficile de l'en arracher avec la fourche. On se sert de préférence d'un instrument tranchant appelé coupe-foin, qui, en effet, le coupe perpendiculairement d'une manière très-uniforme.

En grange ou en meules, le foin diminue, perd de son poids à mesure qu'il vieillit. Il faut bien tenir compte de cette diminution, si l'on ne veut pas être trompé dans ses calculs. Le fourrage vert se réduit au quart de son poids par sa conversion en foin. Le foin lui-même, bien fané, bien sec, subit encore une diminution sensible : ainsi 100 lbs. de foin ne pèsent plus qu'à 95 lbs. après un mois, 90 lbs. dans le cours de l'hiver, 80 lbs. dans le cours de l'été suivant. La diminution s'arrête pour ainsi dire à ce dernier chiffre, du moins il n'y a plus de perte assez sensible.

La chrysome à patates.

On nous prie de reproduire du *Sorellois* la correspondance suivante :

Il y a encore des gens qui disent : Ah ; bien, c'est le bon Dieu qui envoie les punaises à patates, il faut bien les nourrir. Il n'y a pas plus de recettes pour ces gens là qu'il y aura de patates, cet automne, dans leurs champs.

Si j'en croyais le rapport d'un marchand de LaBaie, on commence enfin à ne plus appréhender le vert de Paris. Il me disait, hier, qu'il en a déjà vendu depuis un mois au-delà de deux cents livres aux habitants de LaBaie, et que ceux-ci reviennent chaque jour renouveler leur provision.

Grand Dieu ! je vais à mou tour l'appréhender pour eux. Evidemment, on doit bien mal employer le vert de Paris, pour en faire une aussi grande dépense, qui, je le crains, sera aussi dommageable à leur bourse que les punaises ne le sont à leurs champs.

Voici une manière aussi économique qu'expéditive d'employer avec succès le vert de Paris : D'abord de l'eau douce, de l'eau de dalles, si c'est possible ; ça me semble une condition de succès essentielle. La raison en est toute simple : jetez par gouttes de l'eau douce sur les feuilles, ces gouttes roulent et tombent sans avoir laissé aucune adhérence et emportent avec elles l'agent exterminateur. Donc un seau d'eau douce dans lequel vous mettez une cuillerée de vert de Paris ; vous suspendez ce seau à votre coude, de l'autre main munie d'un petit balai en paille de riz, vous aspergez les pieds de patates, mais seulement les pieds où apparaissent les larves.

Pendant l'opération vous avez le soin de brasser l'eau souvent, au moyen d'un petit bois, afin d'empêcher que le vert de Paris ne se dépose. Par ce moyen vous parcourez un grand champ de patates en très peu de temps. Quelquefois et surtout quand vous aurez affaire à un champ négligé, l'opération est plus longue ; l'eau s'épuise, mais alors vous pouvez remplir votre seau au moins une seconde fois sans y ajouter de nouveau du vert de Paris.

Qu'on essaye ce procédé, et je crois qu'on en sera très satisfait. On ne regardera pas de repasser tous les jours, le champ de patates, tant la chose paraîtra courte et facile. La chaudière patatée qu'en vend pour étendre le vert de Paris, me paraît manquer de conditions essentielles. J'en ai acheté une dont j'ai fait moi-même l'essai une couple de fois. Je l'ai absolument mise de côté, préférant mon petit balai. Ainsi avec cette chaudière c'est une dépense d'eau telle qu'il faudrait arriver aux champs avec des grosses tonnes d'eau, et aussi du vert de Paris par gros paquets.

La capacité de cette chaudière est de moins de la moitié de nos seaux ordinaires, vous avez à peine fait trois pas qu'elle est épuisée : dépense de temps et d'eau inutilement. Mais vous auriez mis une cuillerée de vert ; elle est toute partie avec ce peu d'eau et d'autant plus facilement que le vert de Paris qui tend à descendre au fond du vaisseau n'a qu'à suivre l'eau. Ceux qui se sont procuré de ces vaisseaux, et qui en ont fait usage, doivent constater le même résultat.

Prenez le moyen le plus simple, le moins coûteux et le plus expéditif, car la chrysome à patates est à l'œuvre et ne laissera rien pour la récolte.

L. M. BLONDIN.

St. François du Lac, 16 juillet 1870.

Note de la rédaction.—La mauvaise application du vert de Paris, et le manque de soins que l'on en prend sont, depuis surtout quelque temps, l'occasion de graves accidents. Pendant plusieurs années, aux Etats-Unis, on a eu recours au vert de Paris, pour la destruction de ces insectes, et rarement les journaux n'ont eu à signaler les accidents que l'on déploie